



OCTOBRE- DÉCEMBRE 2019

Le mot du Maire

Bonjour à tous,

En ce début d'automne et en quelques lignes, je reviens sur le feu d'artifice de la Saint- Louis où beaucoup d'entre vous m'ont interpellé sur la prestation qui fut en dessous de ce que nous avons pour habitude de vous offrir. L'échec de ce feu est dû à un problème technique. Deux modules dont le pré-bouquet et le bouquet final se sont résumés à quelques artifices banals. L'équipe d'art et feu s'en est excusée et nous nous sommes bien sûr entendus sur la facturation de ce feu qui ne correspondait pas à nos attentes.

Comme en 2017, notre commune peut demander une reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle en relation avec les épisodes caniculaires. Je vous demande de bien vérifier l'état de vos habitations, apparitions de fissures plus ou moins larges et de faire une déclaration en mairie pour constituer le dossier au niveau de la préfecture. Si la commune est à nouveau déclarée en l'état de catastrophe naturelle, les réparations pourraient être prises en charge par vos assureurs.

Depuis 2017, nous avons adopté pour notre collectivité de ne plus utiliser les produits phytosanitaires « zéro pesticide » ; Un audit de notre pratique a eu lieu et nous avons grand espoir d'obtenir une labellisation de nos pratiques. Actuellement, je suis en contact avec nos agriculteurs ou exploitant des terres de notre commune, afin d'identifier les protocoles de traitement des cultures. Tous ont conscience que les techniques et les produits doivent évoluer certains d'entre eux sont déjà dans cette démarche.

L'association des parents d'élèves renouvelle la collecte des papiers, je vous encourage à conserver uniquement les papiers et catalogues afin d'obtenir un tonnage plus important et par définition une indemnité conséquente pour nos écoles. Récupérons utile, ce sont nos enfants qui en bénéficieront.

Les services voiries de l'Agglo ont commencé par remplacer les panneaux d'entrée de commune et prochainement la signalisation verticale sera remise aux normes.

Depuis le 1^{er} septembre 2019, l'Agglo compte soixante communes et 101 000 habitants suite à la fusion avec la communauté de Eure Madrie Seine. Ce qui porte notre communauté d'agglo en seconde position du département de l'Eure et la 6^e au sein de la région Normandie. Je suis convaincu que cette fusion aura forcément des conséquences bénéfiques pour nous tous. Le premier effet est financier, vous l'avez découvert sur votre feuille d'impôts fonciers où l'Agglo ne prélève pas d'impôt sur la part intercommunale et plus discrètement sur la taxe des ordures ménagères qui elle aussi participe à la baisse de vos impôts fonciers . Lors du dernier conseil municipal, la décision de ne pas augmenter le prix de la cantine a été votée, tout en continuant à améliorer le quotidien de nos enfants. Nous proposons un repas végétarien par semaine et dès le mois de janvier avec l'opération un fruit et un produit laitier bio ou labélisés AOC, AOP seront servis sur deux repas hebdomadaires. Ce sera un test financé en partenariat avec l'Union Européenne. L'amélioration des repas est une priorité pour la santé de nos enfants et par ailleurs, participe à la diminution du gaspillage alimentaire.

Je terminerai mon propos par une triste nouvelle avec le décès Didier Videloup notre facteur qui nous a rendu tant de services pendant 30 années, une pensée particulière pour sa famille dans ce moment difficile.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel automne.

Très Cordialement

Le Maire, Didier GUÉRINOT

INFOS PRATIQUES

Mairie :

Les bureaux de la mairie seront fermés tous les samedis des vacances scolaires.

Ouverture les Mardi 24 et Mardi 31 décembre de 8h30 à 12h



Agence Postale Communale :

Ouverture les Mardi 24 et Mardi 31 décembre de 9h à 11h30



Inscription sur les listes électorales :

Pour les nouveaux arrivants, rendez-vous en mairie ou sur internet, avec un justificatif de domicile et une pièce d'identité.

de cantine scolaire qui s'élève à 126 413 €. Le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les tarifs pour l'année 2019/2020, soit :

gnants de l'école maternelle et des écoles élémentaires de La Saussaye et des enfants des communes conventionnées,

Tarifs de cantine

Au cours de sa séance du 24 septembre dernier, le conseil municipal a approuvé le montant des frais de fonctionnement

• **3,19 €** pour les enfants domiciliés à La Saussaye, le personnel communal et leurs enfants, les enfants des ensei-

gnants de l'école maternelle et des écoles élémentaires de La Saussaye.
• **4,33 €** pour les enfants domiciliés hors commune, pour les adultes et enseignants de l'école maternelle et des écoles élémentaires de La Saussaye.

PARC DE STRUCTURE GONFLABLES

Le samedi 19 et dimanche 20 octobre par L'Association APE

Samedi 10h -18h / Dimanche 10h -17h
Au gymnase Éric DRANSART de La Saussaye 5 euros l'entrée.
Renseignements au : 06.20.01.39.61 ou apelasaussaye@free.fr



Comme vous le savez, depuis le 1^{er} janvier 2018, le papier et les emballages cartons ne doivent plus être déposés dans les bacs jaunes individuels mais apportés aux points « propreté », dans les containers dédiés à cet effet.

L'Association Pour les Enfants, en collaboration avec le corps enseignant et avec le soutien de la mairie, programme une action gratuite, éco-citoyenne, qui concerne tous les habitants de la commune, et qui permettra de financer les projets scolaires pour les

enfants des écoles, tout en agissant pour l'environnement. Il vous suffit pour y contribuer, de **conserver les journaux, magazines, prospectus, papiers, annuaires, catalogues, (attention, pas les suremballages en carton !)**

Les dates des containers jaunes situés aux abords des différentes écoles et du centre de loisirs vous seront communiquées ultérieurement.



TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

Ecole Maternelle Pasteur



Ecole Fleming 2



Clos Saint-Nicolas



Clos Saint-Nicolas



QUELQUES INFORMATIONS IMPORTANTES

Depuis le 23 février 2017, **la mairie de La Saussaye ne peut plus réceptionner les demandes de Carte Nationale d'Identité (C.N.I.) et Passeport.**

Ces nouvelles modalités permettent de sécuriser la Carte Nationale d'Identité, dont le format demeure inchangé et qui reste gratuite (sauf en cas de perte). Depuis le 2 mars, il est également possible pour les usagers de faire une pré-demande en ligne, sur le site de l'ANTS. Le dossier papier continuera à être accepté par les mairies pour les administrés qui le souhaitent.

Où déposer sa demande ?



Dans l'Eure, 24 mairies accueillent les Saucéens et les accompagnent pour leur demande de Carte Nationale d'Identité dont celles de **Bourgtheroulde-Infreville** (02 35 87 60 70), **Louviers** (02 32 09 58 58), **Brionne** (02.32.47.32.20), **Le Neubourg** (02 32 35 17 33), **mais aussi en Seine-Maritime :** **Elbeuf** (02 32 96 90 10), **Caudebec les Elbeuf** (02 32 96 02 02).

Téléphonez avant pour connaître les horaires et prendre rendez-vous.

Autres informations : demarches.interieur.gouv.fr

Attention aux délais de rendez-vous, minimum 1 mois.

CESU pour simplifier l'emploi à domicile

-Vous avez besoin d'une aide pour le ménage, pour les devoirs des enfants?

-Vous souhaitez vous dispenser des corvées de petit jardinage ou des travaux de petit bricolage?

Mais vous pensez encore qu'embaucher et déclarer un salarié « c'est trop compliqué ».

Avec le CESU, employer un salarié à domicile, c'est facile et sécurisant. En déclarant votre salarié auprès du CESU, vous bénéficiez d'un avantage fiscal.

Informations: www.cesu.urssaf.fr ou 0820 00 23 78 (0.12€/mn)



simplifiez-vous la vie !

La Commune est fière de vous annoncer qu'elle a été sélectionnée parmi 13 communes du Département de l'Eure pour le concours des « 60 ans des Villages Fleuris »



Demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle - Sécheresse



Certains administrés ont signalé avoir constaté l'apparition récente de fissures sur leur habitation.

Un dossier de demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle sur notre commune doit être établi en raison de la sécheresse. Si vous êtes concernés par ces mêmes dommages et qu'ils datent **de moins d'un an**, je vous prie de bien vouloir faire rapidement une déclaration manuscrite, en mairie, **avant le 31 décembre 2019**, avec photographies jointes.

Votre demande doit être extrêmement précise dans les dates d'apparition et d'évolution du phénomène et vous devrez également transmettre une déclaration, en recommandée avec accusé de réception, à votre compagnie d'assurances.

Même si vous êtes assuré contre les catastrophes naturelles, cela ne suffit pas pour obtenir l'indemnisation de votre sinistre par l'assurance. Il faut en plus qu'un arrêté interministériel de catastrophe naturelle ait été adopté et publié par le gouvernement.

VENTE DE BOIS



20 stères de bois, de qualité moyenne à bonne et de toutes dimensions ont été débités par nos employés communaux.

Le conseil municipal a décidé de vendre le bois aux Saulcéens et aux employés communaux, par délibération, au prix de **35 €** le stère.

Les réservations s'effectueront en mairie **jusqu'au 9 octobre pour un retrait le vendredi 11 octobre et 16 octobre pour un retrait le 19 octobre.**

Vous devrez remplir en mairie un coupon de réservation ou envoyer un

mail avec vos nom, prénom, coordonnées postale et téléphonique à contact@lasaussaye.fr. Un mail de confirmation vous sera envoyé.

Les personnes inscrites recevront par courrier, après le retrait, un avis des sommes à payer du centre des finances publiques.

Si le nombre de réservations dépasse le nombre de stères disponibles ; **seuls les premiers coupons seront pris en compte.** Les personnes non retenues seront averties par la mairie.

L'enlèvement se fera par vos soins, au clos Saint-Nicolas, à côté du manoir, **vendredi 11/10 de 16h à 18h et samedi 19/10 de 10h00 à 12h00.**

Gros objets

Service au personnes âgées ou en difficulté !

Si vous avez des difficultés pour aller à la déchèterie (gros objets qui ne rentrent pas dans la voiture mais pas de déchets verts ni gravats ni amiantes).

Vous pouvez contacter le service Propreté de l'Agglomération Seine-Eure au **02.32.50.85.64**, qui a un contrat avec l'association L'Abri, qui est une entreprise d'insertion, qui peut collecter chez les particuliers à leur demande.

C'était déjà le cas auparavant sauf que maintenant les rendez-vous sont centralisés au service Propreté.



ZERO PHYTO

Depuis le 1er janvier 2017, l'usage des produits phytosanitaires (pesticides) est interdit dans la majorité des espaces publics. C'est une bonne nouvelle pour votre santé, pour la qualité de l'eau, pour l'environnement et la biodiversité.

Néanmoins, cela va modifier nos méthodes d'entretien et peut changer l'esthétique de nos espaces publics. Mais ces changements sont bénéfiques et nous allons tous y gagner !

Espaces verts, chemins de promenade, cimetières et voiries vont changer de visage. Vous verrez peut-être apparaître des prairies fleuries, davantage de surfaces enherbées et des plantes s'installant spontanément.

Cet abandon des produits chimiques est l'occasion de revoir la place à donner à la nature sur notre territoire. Et si la contrainte réglementaire devenait une opportunité d'agir plus globalement en faveur de notre cadre de vie ?

Les moyens humains et financiers de la commune n'étant pas extensibles, nos agents ne pourront pas maintenir la même fréquence d'entretien sans l'utilisation des produits chimiques. Nous assisterons donc à l'apparition de pissenlits et autre flore spontanée sur nos trottoirs. Nous devons tolérer cela, le temps que l'agent intervienne avec des moyens alternatifs. Au fond, est-ce vraiment grave ? Nous comptons sur vous pour nous soutenir dans cette action positive.

En renonçant à l'utilisation des pesticides, notre commune...

- préserve la ressource en eau,
- favorise le développement d'une certaine biodiversité,
- œuvre pour la qualité de l'air,
- et agit pour votre santé !



A G E N D A

Octobre

5 octobre - Foire à tout et vide dressing

De 9h à 17h à la salle des fêtes de Thuit-Signol
Organisée par le Judo Club de La Saussaye
Renseignements/réservations au 06 68 99 80 03

5 octobre - Puces Couturières

Organisé par le Club Féminin
De 9h à 18h à l'Espace Animation
La table 6 euros. Uniquement sur réservation
infos & réservations: 02 35 87 26 31/02 35 87 80 41

6 octobre - Foire à Tout et aux jouets

De 9h à 18h à l'Espace Animation
Organisé par le Club Féminin
La réservation des tables se fait à l'avance avec le chèque correspondant. La table 6€
infos & réservations: 02 35 87 26 31/02 35 87 80 41

6 octobre - Foire à la puériculture

De 9h à 17h à la salle des fêtes de Thuit-Signol
Organisée par le Judo Club de La Saussaye
Renseignements/réservations au 06 68 99 80 03

12 & 13 octobre - 19^{ème} salon de peinture & arts créatifs

Organisé par le C.L.O.S. en partenariat avec la municipalité, à l'espace animation.
Invités d'honneur Patrick PELS qui réalise ses œuvres aux stylos à bille de couleurs.
Entrée libre.
Samedi de 14h à 18h & dimanche de 14h à 18h.
Infos : le C.L.O.S. : 06 65 17 53 86

Octobre - Yoga enfants adultes, Qigong Tai Chi

Programme détaillé et modalités d'inscription consultables sur le site internet
Infos : Martine 06 80 68 12 17
pour les enfants Lise: 60 22 01 67 89
Site : qigongtaichiyogaclubdelasaussaye.fr

15 octobre dès 14h - Généalogie

Réunion d'échanges généalogiques organisée par le cercle généalogique, dans la salle de réunion de l'espace animation.
Infos : M. DELAMARE : 06 31 92 76 59

19 & 20 octobre - Structures gonflables

Samedi 10h-18h / dimanche 10h-17h
Organisée par l'APE au Gymnase de La Saussaye.
5€ l'entrée. Chaussettes obligatoire. Buvette sur place
Infos : 06.20.01.39.61 ou apelasaussaye@free.fr

20 octobre - dès 12h30 - Déjeuner dansant

Organisé par Val d'Oison Jumelage à l'espace animation, Un déjeuner suivi d'un après midi dansant, animée par 2 musiciens.
25 € par personne sur inscription avant le 10 octobre,
Infos : M Jean DUMONTIER 02 35 87 84 48

Novembre

02 novembre - Vide armoire puériculture

03 novembre - Salon toutes collections
Infos : AVALS : 09 66 96 82 62 / 06 20 55 96 12

11 novembre à 11h - Cimetière Saint-Louis

Cérémonie commémorative de l'Armistice 1918. Dépôt de gerbe au monuments aux morts. Vin d'honneur à l'espace animation.
Infos : mairie : 02 35 87 83 13

14 novembre - La Boule Saulcéenne

Assemblée générale, à 17h30, au local de la pétanque, clos Saint-Nicolas.
Inscriptions au club les lundis et jeudis à partir de 14h.
Renseignements Président : 02 35 78 02 18 / 06 84 86 81 57
Secrétariat: 02 35 81 22 89

15 novembre - Cycle cinéma / Grand Mercure Elbeuf

Organisé par Mieux Vivre
Soirée au cinéma d'Elbeuf avec projection du film suisse « Les Conquérantes » (2017) de Petra Biondina Volpe sur la conquête du droit de vote des femmes en Suisse en 1971.
Séance suivie d'un débat avec la participation d'une ancienne enseignante en biologie suisse très impliquée dans l'insertion politique des femmes dans le canton de Vaud.
Tarif unique 5€. Covoiturage sur demande.
www.mieux-vivre-lasaussaye.org ou mieuxvivre.asso@free.fr

16 et 17 novembre - 7^{ème} salon du vin & de la gastronomie

Organisé par l'A.S.P.S, à l'espace animation.
Samedi de 10h30 à 20h
et dimanche de 10h à 18h
Restauration possible sur place.
Entrée libre.
Infos : Réservation M. CHOLLET : 02 35 81 60 61

19 novembre dès 14h - Généalogie

Réunion d'échanges généalogiques organisée par le cercle généalogique, dans la salle de réunion de l'espace animation.
Infos : M. DELAMARE : 06 31 92 76 59

23 novembre - dès 20h30 - Concert

Organisé par l'A.S.P.S, à la Collégiale avec l'Orchestre Symphonique de l'Agglomération Elbeuvienne.
Entrée 10€ Le programme détaillé sera communiqué ultérieurement.
Infos : Réservation M. CHOLLET : 02 35 81 60 61

23 novembre - Soirée dansante

Organisée par l'APE à l'espace animation.
Infos : 06.20.01.39.61 ou apelasaussaye@free.fr

30 novembre - Marché de Noël

De 9h30 à 12h30 Place du Marché au profit de la classe de neige. Organisé par l'APE
Infos : Mme PIVAIN 06 62 70 88 24 ou apelasaussaye@free.fr

30 novembre - Rencontre d'auteur

Organisé par Mieux Vivre
Salle de réunion Espace animation
Rencontre-dédicace avec Christelle Angano à propos de son livre « Les Fleurs du Lac (2019) militant contre la pratique traditionnelle de l'excision chez les petites filles africaines.
Tarif 3€ / Adhérents 2€.

mieux-vivre-lasaussaye.org / mieuxvivre.asso@free.fr

Décembre

1^{er} décembre - Foire aux Livres

organisée par Mieux Vivre à l'espace animation
Vente par particuliers et professionnels de livre
Exposants : Inscription préalable obligatoire (8€ la table)
mieux-vivre-lasaussaye.org / mieuxvivre.asso@free.fr

7 décembre - Repas dansant au profit du TELETHON

organisé par le C.L.O.S., à l'espace animation
Infos et réservation : 06 43 63 88 55

17 décembre dès 14h - Généalogie

Réunion d'échanges généalogiques organisée par le cercle généalogique, dans la salle de réunion de l'espace animation.
Infos : M. DELAMARE : 06 31 92 76 59

31 décembre à 20h - Réveillon de la Saint-Sylvestre

Repas de fin d'année organisé par l'A.V.A.L.S., à l'espace animation.
Infos : M. LAVICE : 02 35 37 94 77/06 43 57 82 16

*A ne pas oublier la
boite aux lettres du
Père Noël sur la
Place du Cloître*



Décès :

31 juillet : Eliane GAMAS ép MILLE (89ans)

23 août : Michel DUFOSSÉ (90ans)

Mariages :



13 juillet : Grégory DEMÂCON & Frédérique PIRIOU

20 juillet : Samuel NOYON & Coraline CHAUTARD

31 août : Vincent PETITON & Valeria MARTUCCI

31 août : Alexis SIMON & Bérénice DUBOIS

13 septembre : Pierre LEFRANÇOIS & Aurélie LOISEL

14 septembre : Aurélien DELAVAUD & Amandine PLÉ

